Directeur/Directrice de la direction unifiée de l’enseignement artistique en Beauvaisis (h/f)



Recruteur
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
Secteur d'activité
Culture/Art
Métier
Culture/Art
Localisation
Hauts-de-France
Type de contrat
Statutaire / Contractuel
Début de parution
30/08/2022
Postuler

Directeur/Directrice de la direction unifiée de l’enseignement artistique en Beauvaisis

Cadre d’emplois des directeurs.trices d’établissement territoriaux d’enseignement artistiques ou à défaut manager expérimenté (e) avec une expérience similaire, notamment dans la fusion organisationnelle d’établissements d’enseignements artistiques

Titulaire ou à défaut contractuel.le

Dans le cadre de son nouveau projet culturel de territoire, la communauté d’agglomération du Beauvaisis, entend renforcer le rayonnement de ses équipements culturels à l’échelle des 53 communes et des plus de 100 000 habitants du Beauvaisis. La Maladrerie Saint-Lazare, le réseau des médiathèques, l’Ecole d’art et le Conservatoire à Rayonnement départemental travaillent déjà dès à présent en synergie pour mieux articuler leurs activités, sans oublier le centre d’art et d’architecture le Quadrilatère ainsi que les partenaires majeurs que sont La Scène Nationale, la SMAC, le centre d’art photographique d’intérêt national DIAPHANE, le MUDO - Musée de l’Oise, l’école de cirque La Batoude et les festivals thématiques tels que Pianoscope, le festival de Violoncelles ou le Blues autour du Zinc ….

Dans ce contexte, l’agglomération du Beauvaisis recrute une directrice ou un directeur pour mener à bien le projet de fusion des deux établissements d’enseignements artistiques majeurs au sein de l’Agglomération que sont : le Conservatoire à rayonnement départemental et l’Ecole d’art du Beauvaisis. Les deux établissements sont contigus au sein de l’espace culturel François Mitterrand et accueilleront près de 1 500 élèves de manière hebdomadaire, une fois la fusion achevée.

Rattaché à la Direction des Affaires Culturelles mutualisée Ville de Beauvais – Agglomération du Beauvaisis (150 agents), le nouveau pôle d’excellence de l’enseignement artistique a pour ambition de réunir une cinquantaine de disciplines artistiques relevant de la musique, de la danse, de l’art dramatique et des arts plastiques.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental est un établissement accueillant près de 750 élèves de l’initiation au 3 ème cycle. Il participe activement à la vie

culturelle du territoire à travers plus de 100 manifestations et auditions pour un public de près de 10 000 personnes.

Outre les enseignements dispensés, il mène des missions de développement telles que le projet DEMOS en partenariat avec la Philharmonie de Paris, structure un pôle ressources handicap en partenariat avec le Département de l'Oise, travaille à la préfiguration d'une classe CHAD dans un quartier, met en place à compter de septembre 2022, des classes CHAM qui porteront l'effectif du Conservatoire à près de 1000 élèves.

Ancrée dans un territoire marqué par des savoir-faire historiques que sont la céramique et la tapisserie, l'école d'art du Beauvaisis, propose une vingtaine de disciplines (peinture, dessin, illustration, modèle vivant, sérigraphie, sculpture, photographie, gravure, design textile, céramique, etc.) avec une spécificité territoriale de référence autour des « arts du feu » (terre et verre) et des matériaux souples (fil, sculpture), mêlant pratiques amateurs et professionnalisation.

Depuis 1983, l'école accueille une classe préparatoire aux écoles supérieures d'art avec un taux de réussite de 90 % et est agréée en tant qu'organisme de formation professionnelle.

MISSIONS :

Sous l'autorité de la directrice des affaires culturelles, et en collaboration avec les agents dédiés à l'enseignement artistique (55 enseignants et 12 agents en charge des fonctions de direction des études, de coordination pédagogique, de responsable administratif et financier, de régie technique, de secrétariat et d'accueil), vos principales missions seront les suivantes :
- Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière d'enseignements artistiques en assurant un rôle de conseil auprès des élus et de la Direction Générale, notamment dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle en musique, danse, théâtre, arts plastiques, visuels et numériques dans le cadre de la politique culturelle de territoire ;
- Mener la fusion opérationnelle des deux établissements par la structuration d'un organigramme renforçant et optimisant des pôles pédagogiques, administratifs et financiers ;
- Décliner et conduire le projet d'établissement à l'échelle de la direction unifiée et garantir le maintien des agréments ministériels (projet d'établissement,

partenariats,
réflexion sur la pédagogie …)
- Piloter la structure en plaçant la qualité de service, le parcours et l’expérience de l’usager au centre des préoccupations ;
- Manager et gérer l’établissement en accompagnant les projets transversaux innovants et en s’appuyant sur le pôle pédagogique ;
- Assurer la promotion de la création, de la production artistique et de la recherche en s’appuyant sur les équipes enseignantes ;
- Valoriser, représenter et promouvoir l’établissement en s’appuyant sur la Direction de la communication et les ressources de la Direction des Affaires Culturelles ;
- Piloter la gestion administrative, RH et budgétaire de l’établissement en s’appuyant
sur le pôle administratif et financier à constituer à partir des ressources en présence ;
- Animer une équipe autour du sens du service public en mobilisant les instances de pilotage par des réunions régulières pour l’administration et les enseignants (conseil d’établissement, comité de direction, conseil pédagogique …)
- Renforcer les partenariats déjà en cours et renforcer la synergie de réseaux pour créer un environnement artistique dynamique au plus près des parcours d’apprentissage ;
- Développer le pôle handicap au niveau de l’ensemble du territoire en personnalisant
les parcours d’enseignements artistiques, en lien avec les structures spécialisées.

PROFIL :

- Diplômé.e de l'enseignement supérieur, idéalement DNSEP ou Master 2 spécialisé management des entreprises culturelles, vous avez une expérience de direction d’établissement d’enseignement artistique significative et réussie et vous êtes aguerri.e au management et à la conduite de projets.
- Vous êtes doté.e de qualités pédagogiques et relationnelles
- Vous saurez vous appuyer sur votre connaissance du réseau professionnel et institutionnel.
- Un parcours artistique et une connaissance des milieux musicaux, chorégraphiques ou de la céramique contemporaine seraient appréciés.
- Votre dynamisme additionné à votre capacité d’analyse et à votre forte motivation vous permettront d’être réactif.ve et force de proposition.

- Un esprit d’ouverture et une grande disponibilité seront nécessaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Poste classé dans le groupe RIFSEEP A3 ; prime annuelle d’assiduité ; participation mutuelle.
- Temps de travail : 38 heures hebdomadaires ; 18 jours de RTT.
- Télétravail possible selon le règlement en vigueur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Valérie PAINTHIAUX, directrice des affaires culturelles au 03 44 15 67 00

ou par mail à: vpainthiaux@beauvais.fr

Votre candidature (lettre de motivation + CV) est à adresser à Madame la Présidente de la Communauté d’Agglomération du Beauvaisis, Hôtel de Ville, Direction des Ressources Humaines, BP 60330, 60021 Beauvais cedex avant le 23 septembre 2022 ou par mail à aledoux@beauvais.fr.

Les entretiens de recrutement se dérouleront courant octobre 2022.